



Liste "Joigny, continuons ensemble"

La lecture réfléchie de l'analyse ci-dessous de Maître Jean-Louis Vasseur, avocat associé, SCP Seban & associés, dans le numéro de mars 2013 du "Courrier des maires et des élus locaux" nous amène à suspendre la tribune libre de la majorité jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2020.

"[...] La jurisprudence a dégagé, à partir du Code électoral, plusieurs principes qui guident le juge électoral pour déterminer si une activité de communication de la collectivité a servi à rassembler des suffrages autour d'un candidat ou si, au contraire, elle n'a servi qu'à informer les administrés sur les affaires locales, sur des événements les intéressant, sur des initiatives de la collectivité prises en raison de faits sans rapport avec les scrutins. [...]

Concernant les tribunes libres réservées à l'opposition dans les bulletins d'information générale des collectivités, le Conseil d'État a jugé que le maire n'ayant aucun droit de contrôle sur leur contenu, un contenu à caractère de propagande électorale, s'il peut être analysé comme une dépense électorale, ne constitue pas un don prohibé de la collectivité [CE 7 mai 2012, El. cant. de Saint-Cloud n°353536]. En revanche, la tribune de la majorité et l'éditorial du maire doivent rester neutres ce qui n'est pas sans créer une rupture d'égalité entre les candidats". [...]

© Le Courrier des maires, n°0266, du 7 mars 2013

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Augmentation d'impôt pour peu de résultats, première partie du bilan de la majorité socialiste

Quand il est arrivé en 2008, le Maire assurait avoir trouvé notre ville "endormie, presque morte, terriblement fracturée". 120 propositions faites par l'équipe socialiste devaient redonner du souffle à Joigny. Qu'en est-il réellement ?

À travers cette tribune et celle du mois de février, nous vous proposons une analyse sans concession du bilan de la majorité. Si des actions ont été positives durant les deux mandats, elles ne sauraient, à elles seules, constituer un bilan favorable pour notre ville.

Dans cette tribune, deux thèmes seront abordés. Ils démontrent l'inaction et la mauvaise gestion de notre ville : la sauvegarde du patrimoine historique et les finances publiques. Nous constatons que le patrimoine jovinien est en très mauvais état depuis l'arrivée des socialistes à la mairie. Nul besoin d'entrer dans le détail des 19 monuments historiques, chacun voit malheureusement leur état de délabrement total... Le cadre de vie général n'est d'ailleurs pas épargné par ce délaissement... Le patrimoine a été le parent pauvre de ces mandatures. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir augmenté les impôts : depuis 2008, l'imposition locale a été augmentée de 36 % ! Était-ce pour désendetter notre ville ? Non ! Car l'encours de la dette est passé de 9 040 000 € en 2008 à 10 530 000 € en 2017, soit près de 1 500 000 € de plus ! Alors, où sont passés nos impôts ? Certainement pas dans la sauvegarde du patrimoine ni dans la valorisation de la commune qui est de plus en plus sale... Nous vous souhaitons une heureuse et sereine année 2020. Au-delà du rendez-vous électoral, que l'an 2020 soit porteur pour notre ville et pour vous, d'une espérance nouvelle.

Le groupe de la droite et du centre - [facebook.com/lunionpourlejoivinien](https://www.facebook.com/lunionpourlejoivinien) - [unionpourlejoivinien.fr](https://www.facebook.com/lunionpourlejoivinien)

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - [Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr](mailto:rassemb.patriote@orange.fr)

"La France insoumise"

2020, année de la sortie de crise ? Et si on osait pendre des risques, de croire en l'impossible, de défier le destin ? Que l'année nouvelle soit favorable à toutes les tentatives qui nous permettent de gagner tous les défis et de nous transcender.

isabelleMichaud89@outlook.fr